



Dépôt : M. Fernand Boden
 PNDD - Débat d'orientation
 09.06.2010

1

Résolution

La Chambre des Députés,

Vu la loi du 25 juin 2004 relative à la coordination de la politique nationale de développement durable, et plus particulièrement son article 11,

vu la décision de la Commission du Développement durable du 21 avril 2010,

approuve la prise de position de la Commission du Développement durable relative à l'avant-projet de Plan national de développement durable

et prie son Président de transmettre au Gouvernement la présente résolution et la prise de position de la Commission du Développement durable relative à l'avant-projet de Plan national de développement durable.

Fernand Boden
 Fernand Boden

F. Berger
E. Meyer

Roger Negri
Oberweis Karol

GIRA C.
[Signature]

J. Colenberg
 (D. Colenberg)